

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club :

le jeudi 20 avril 1995

à partir de 19h.30, en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à Wavre.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.

Mini-causerie : "Survol des timbres de service"

par Daniel Eggen, membre du Comité du Club philat. de Wavre.

Distribution des nouveautés par André Clusman.

Tombola animée par Jean Deraed

Belgique : N° 842/44 ** - UNESCO	800 BEF
Belgique : N° 1176/81 ** - Culturelle	630 BEF
Belgique : N° 2236 ** - Roi Baudouin	375 BEF
Belgique : N° 2024 ** - Roi Baudouin	210 BEF
Belgique : N° 2332/35 ** - Canards	160 BEF
Belgique : N° 2303/05 ** - Culturelle	150 BEF
Belgique : N° 2186/88 ** - Libération	120 BEF
Belgique : N° 2004/05 ** - Croix Rouge	100 BEF
Belgique : N° 2161/62 ** - Croix Rouge	90 BEF
Belgique : N° 2082/83 ** - Croix Rouge	80 BEF
Allemagne : N° 634/35 * - Hitler	50 FRF
France : N° 964 ** - Aviron	40 FRF
Saint-Marin : 3 FDC commémoratifs ob.	200 BEF
Congo belge : N° 338 ** - Congrès tourisme	110 BEF
Allemagne : N° 652/53 + 669 */** - Dantzig	16 FRF

CARTE FEDERALE

Vous trouverez incluse dans ce bulletin votre carte de membre de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique.

Cette carte donne lieu au tirage d'une tombola en fin d'année. Cette tombola est dotée de bons d'achat à valoriser chez les membres de la Chambre professionnelle belge des négociants en timbres-poste.

Pour cette année, notre club a reçu les cartes N° 23534 à 23633.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Braine-le-Comte : lundi 17 avril de 9 à 18h.00 : salle "La Tourette", rue de l'église. 10ème Bourse d'échanges philatélie - cartophilie - numismatique.

Sambreville (Auvels) : dimanche 30 avril de 9 à 17h.00 : Hall omnisports. Bourse internationale des Collectionneurs (philatélie, marcophilie, cartophilie, numismatique...)

Deux timbres jumeaux et pourtant si différents. Nous parlons ici de deux timbres de 1977, ceux consacrés à Rubens, les N° 1860 et 1861 du catalogue officiel. Les images sont identiques de même que les couleurs. L'un est coté 12 BEF, l'autre 14 BEF. Comment les différencier ?

Il suffit de les placer l'un sur l'autre. Le plus grand c'est celui du bloc-feuillet. En effet, il y a près de 2 mm de différence sur la hauteur.

Pour faciliter cette différenciation, on peut démonter le bloc-feuillet en laissant le bord de gauche ou de droite aux timbres du dessus. Pour celui du dessous, on peut le couper avec les ciseaux.

Comme vous le lisez, ce n'est pas bien compliqué. Alors quand un de nos membres présentera à la vente "l'année complète 1977", qu'il se souvienne qu'il doit y avoir tous les timbres de ladite année y compris ceux du bloc-feuillet + le bloc-feuillet.

Pierre Vansever

NOTRE PREMIERE "UNE"

Imitant la grande presse quotidienne, vous trouverez au centre de ce bulletin le fac-similé de notre première "Une" parue le 8 décembre 1969.

A cette époque c'était Joseph Hoeyenbrugge qui était éditeur responsable du bulletin. Ce dernier était tiré sur base de stencils et en utilisant beaucoup d'huile de bras.

Que de chemin parcouru en un quart de siècle...

LA TYPOGRAPHIE

Il faut d'abord graver le motif en relief, au format réel, sur une plaque de cuivre. Cette méthode est à l'opposé de la taille douce où chaque détail est creusé sur le coin original. La gravure originale est le point de départ de la fabrication du coin original pour l'impression en typographie. A l'aide d'un moule, on fabrique 50 petits blocs (ou 100 ou ...) de plomb très pur. Ces blocs, après polissage, sont placés dans une matrice adaptée au format du timbre. Le motif de la gravure originale est ensuite reproduit au moyen d'une presse hydraulique séparément sur chacun de ces blocs. Après cela il est procédé, très soigneusement, à l'examen de ceux-ci. Ils sont ensuite juxtaposés dans un cadre de cuivre, dont le serrage sera très important pour la perforation des feuilles de timbres.

Le cadre de cuivre, dans lequel se trouvent les blocs de plomb est suspendu durant deux jours dans un bain de galvanoplastie (cuivrage). le verso est recouvert d'une couche de cire pour empêcher le cuivrage, tandis que le recto (côté image) est brossé au minerai de plomb pour faciliter ce cuivrage. La plaque de cuivre qui recouvrira ainsi les blocs de plomb sera appelée plaque mère et aura une épaisseur de +/- 2 mm : elle sera ensuite séparée des plombs. Afin de donner plus de solidité, cette feuille de cuivre sera recouverte de plomb au verso. Diverses épreuves d'imprimerie seront faites afin d'y déceler les défauts.

La plaque mère étant absolument au point, on commence la fabrication de la plaque d'impression proprement dite. Une plaque de plomb, très solide, est recouverte d'une couche de cire d'un cm d'épaisseur. Cette cire est enduite de graphite. La plaque mère est posée du côté de l'image sur la couche de cire dans laquelle le motif du timbre est imprimé en relief, au moyen de la presse hydraulique. La plaque de cire est ensuite cuivrée; la feuille de cuivre obtenue est appelée galvano; elle est séparée de la cire et épaissie au verso au moyen d'une couche de plomb.

(1) Voir bulletins N° 286 (mai 1994) & 287 (juin 1994)

Le galvano est alors monté sur des pieds à cloches et est ainsi prêt pour être placé sur la presse d'impression.

Quelques exemples de timbres belges imprimés par ce procédé: Léopold II (38 à 41) - Grosse Barbe (74 à 80) - Lion Héraldique (276 à 288A) - Cérès et Mercure (335 à 340) - Secours d'Hiver (538 à 546) - Les cartes postales sont imprimées par le moyen de la typographie.

L'HELIOGRAVURE

La taille-douce et l'héliogravure sont des procédés d'impression en creux : les dessins sont portés en profondeur. Mais alors que pour la taille-douce, la gravure est effectuée manuellement, cette opération, pour l'héliogravure est réalisée par un système photochimique.

Dans le procédé de l'héliogravure, il faut exécuter un modèle à des dimensions de 6 ou 7 fois le format du timbre à obtenir. Quelle que soit la nature de l'original - une seule teinte ou plusieurs teintes - le point de départ sera toujours la photographie. Lorsqu'il s'agit d'un original en couleurs, l'on procède en premier lieu à la séparation, au moyen d'écrans colorés, des constituants "couleurs" qui contribueront, dans la suite, par leur combinaison et ce, à l'impression finale, à la reproduction exacte de l'original. La valeur de ton des couleurs est imprimée séparément sur le film photographique. Ce travail demande l'utilisation d'appareils très précis. Cette opération donne les négatifs de sélection (24 x 18 cm.) possédant la valeur de la couleur qui sera nécessaire à la reconstitution du coloris original.

Ces photographies aboutissent à l'obtention du négatif sélectionné au format définitif du timbre. Le photographe doit ensuite rejeter sur plaque photographique séparée l'image unique de chaque couleur en un nombre d'exemplaires exigés pour obtenir les 4 volets d'impression. (Par "machine photographique à multiplier"). Cette opération est à renouveler pour chacune des couleurs de la sélection.

Le graveur en héliogravure va maintenant transférer l'image positive des timbres rejetés sur le cylindre d'impression. Il emploie un papier gelatiné "papier au charbon" qui reçoit, à l'aide de la lumière d'une lampe à arc, l'image (répétée) du positif des timbres et celle de la trame héliographique nécessaire pour l'impression. Le même travail est exécuté pour chaque couleur. L'image copiée sur ce papier est transférée par décalque sur le cylindre d'impression. Elle sera développée dans l'eau chaude afin d'avoir ainsi, le gonflement de la gélatine et l'enlèvement du papier. Le cuivre nu du cylindre est ensuite recouvert de bitume. Il ne reste plus qu'une opération : la gravure en creux de l'image. L'opération "gravure" consiste à "mordre" à travers l'épaisseur de la gélatine les valeurs de l'image qui figureront en creux dans le cylindre. Cette morsure est obtenue par dissolution du cuivre non protégé au moyen du mordant "perchlorure de fer". Différentes concentrations de ce produit permettent au graveur d'obtenir le creux voulu et la valeur complète des valeurs de ton de l'image qui a été copiée du timbre. Le cylindre est ensuite lavé et séché. Il est examiné à la loupe, timbre par timbre, avant le commencement des premiers essais.

Quelques timbres belges en héliogravure : Gramme et Rubens (299 - 300) - Cardinal Mercier (petites valeurs 342 à 345) - Béguinage (946 à 951) - Zoo d'Anvers (1182 À 1187).

N.B. La lithographie, procédé de moins en moins employé, ne sera pas retenue pour cette série d'articles.

LA POSTE

Saviez-vous que la Direction de la Philatélie est devenue autonome depuis le 1er janvier 1995 ? La gestion en a été confiée à Monsieur Frank Daniëls.

Celui-ci devra coordonner l'ensemble des activités philatéliques : les relations publiques, la production, la vente et la conservation des timbres-poste.

La Nouvelle Direction de la Philatélie se chargera des modalités de transmission aux intermédiaires du secteur de la presse, des timbres-poste émis à partir du 1er janvier 1995.

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

ière année N° 1

Editeur responsable : M J Hoeyenbrugge, 290, Chaussée de Louvain, 1300 WAVRE

Wavre, le 8 décembre 1969.

M..... et cher Membre,

Nous vous invitons bien cordialement à assister à la prochaine réunion du club qui aura lieu le jeudi 18 décembre 1969 à 20 h au local "Café de la Paix" Place A Bosch.

Au cours de cette réunion il sera procédé à une vente. Voir liste ci-jointe dans le bulletin périodique.

gnalant que c'est au cours de cette réunion que seront prises les dernières inscriptions pour les nouveautés 1970. Après cette date, il ne sera plus possible de s'inscrire à ce service. Comme pour les années précédentes, une provision de 200 fr par pays et par série est demandée. Exemple : 1 x la France + 2 x la Suisse = 600 fr. Il est possible de s'inscrire au service en versant le montant de la provision au CCP N° 11.48 de la Banque De Bienne et Cie à Wavre pour le compte N° CD 2118 du "Club philatélique de Wavre".

Le montant des cotisations est resté inchangé : membre d'honneur : 150 fr - membre effectif : 75 fr - membre âgé de moins de 25 ans : 50 fr. Il est également possible de payer sa cotisation en versant au CCP N° 11.48 de la Banque De Bienne & Cie à Wavre pour le compte N° CD 2229 "Cotisations Club philatélique de Wavre".

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer le jeudi 18, nous vous prions de croire, M..... et cher Membre, en notre entier dévouement.

LE COMITE

**Réalisation Inter-membres
du jeudi 20 avril 1995**

Pays	Description	prix
1. BELGIQUE	1 PREC. DE LOUVAIN A BRUXELLES DU 22/1/1838 PORT 2 DEC. (HERLANT TYPE 14 INDICE 8 : 400 F)	150
2.	1 L. DE BXL A LOUVAIN DU 24/2/1854 T.P. 6 (S/L 675)	180
3.	1 IMP. DE JUMET A JUMET DU 4/11/1889 T.P. 43 (S/L 600)	200
4.	1 C.P. DE KEMMEL A BEERSSE DU 9/10/1900 T.P. 56 DOCUMENT PEU FREQUENT (BUREAU EXPEDITEUR ET DESTINATAIRE : DEPOTS RELAIS) COEFFICIENTS "DELFOSSÉ" / KEMMEL : B/BEERSSE : D 300	150
5.	1 L. DE GAND (BOUCHERIE) A CINEY DU 6/6/1898 T.P. 57	75
6.	1 L. DE BXL A BXL DU 17/2/1897 T.P. 71 (PAIRE)	195
7.	1 C.P. DE BXL A GAND DU 4/10/1910 T.P. 88 (S/L 900)	250
8.	1 L. DE SPA A SPA DU 10/7/1920 T.P. 167 ET 168 TARIF EXACT + OBL. CONFERENCE DIPLOMATIQUE SPA	195
9.	2 C.P. T.P. 339 (2) ET 340 OBL. TOURISTIQUES DE DINANT ET HEYST AAN ZEE	75
10.	1 L. EXPRESS DE BXL MIDI A NIEUPORT DU 18/7/1946 T.P. 724 P ET 725 TARIF EXACT + GRIFFE BILINGUE ENCADREE "EXPRESS"	120
11.	1 C.P. DE COLOGNE A BXL DU 7/12/1950 EN FRANCHISE MILITAIRE OBL. BPS 3 + GRIFFE T TAXATION PAR T.P. 926 EFFECTUEE AU TARIF LETTRE (ETRANGE !)	75
12.	1 DOC. T.P. 1032 A 1036 "PATTON" OBL. 1ier JOUR 28/10/1957 F.D.C. 1500 F / T.P. OBL. 600 F	195
13.	20 DOC. AVEC 31 T.P. TOURISTIQUES DIFFERENTS OBL. 1 IER JOUR	80
14. BELGIQUE 14/18	1 L. DE BXL A TURNHOUT DU 8/3/1917 DESTINEE A UN PRFTRE EMPRI-SONNE T.P. Occ. 15 + CENS. MILIT. BXL + CENS POLICE MILIT DE TURNHOUT	175
15.	1 L. REC. DE VERVIERS A DISON DU 6/4/1917 T.P. Occ. 15 ET 18 TARIF EXACT VERSO MANUEL "PARTI POUR L'ETRANGER"	125
16.	1 C.P. CONTRE REMBOURSEMENT DE 562,68 MARKS DE GRIVEGNEE A LIMERLE DU 14/12/1916 T.P. Occ. 13 ET 14 TARIF EXACT : C.P. 8 CENT + DROIT FIXE REMBOURSEMENT 10 C + CENSURE MILIT DE LIEGE	150
17. LUXEMBOURG	1 BORD. EXP. DE COLIS DE LUXEMBOURG A FELS (MOSELLE) DU 8/6/44 T.P. REICH 713 ET 718	250
18. FRANCE	1 C.P. CONTRE REMBOURSEMENT DE 500 F DE ROUEN A St REMY BOSE ROCOURT DU 13/12/1957 T.P. 1131	150
19.	1 L. DE RIS ORANGIS A WROCLAW (POLOGNE) DU 26/4/1987 T.P. 2263 ET 2264 + VIGNETTE	75
20. U.S.A.	6 L. VERS BELGIQUE PERIODE 1958 AFFR. VARIES	90
21.	1ier VOL PAN AMERICAN FAM 5 SAN JUAN/BOSTON/NEW YORK DU 29/4/1958 T.P. Aér. 49	150
22. INDONESIE	1 L. REC. PAR AVION DE BONDOWOSO A LOUVAIN DU 12/3/1962 T.P. 36 - 37 (2) - 40 - 123 - 243 52) - 261 (2)	50
23. ISRAEL	4 DOC. "15ieme CONGRES INTERNATIONAL DES VILLES ET POUVOIRS LOCAUX" T.P. 134 - 135 - 151 - 152 ET P.Aér 10	300
24. VOL SPECIAUX	COURRIER SPECIAL PAR HELICOPTERE BXL/BRUGES DU 19/6/1954 ENVELOPPE COMMEMORATIVE POUR LA RESTAURATION DU BEGUINAGE DE BRUGES T.P. 946 ET 947	300
25. COMMEMORATIF	3 DOC. "JOURNEE DU SOUVENIR ESCADRILLE 349" ETABLI E A BEAUVECHAIN DU 13/1/1975 T.P. 1675 (2) - 1712	150

26. ALLEM. OCC.98/101	..	265	600
27.	1000/03	65	150
28.	1004/05	40	100
29. FINLANDE: 788/89		440	200
30. FRANCE : 2095/100		37	80
31. Gde. BRETAGNE : 1043/46		200	100
32.	1091/93	220	110
33. GUERNESEY: 196/98		115	300
34. JERSEY : 24/27		325	900
35. LIECHTENSTEIN : 725/28		33	80
36.	734/37	33	80
37.	740/42	28	70
38.	743/46	38	100
39.	809/11	38	100
40.	844	35	100
41.	BF 16	43	110
42. MONACO : 1589/90		30	80
43.	1614	75	170
44.	1628/33	95	250
45.	PA 73/78	900	1800
46.	BF 40	90	225
47. PORTUGAL: 1421a/22a		400	200
48. ZAIRE :	1150/56	200	100
49.	1190/93	225	105
<hr/>			
50. ALLEMAGNE: 637	..	350	1050
51.	639	370	1100
52.	640/51	300	900
53. RUANDA-URUNDI : 36/44	*	3500	1400
54. CONGO BELGE : 27	ob.	3250	1300
<hr/>			
55. BELGIQUE : 301	..	4500	1800
56.	325	4500	1800
57. FRANCE : 565/66		160	320
58.	568/71	200	400
59.	587/92	100	200
60.	593/98	110	220

61.	FRANCE :	772/76	**	85	170
62.		777/78		45	90
63.		795/802		150	300
64.		841		400	800
65.		876/77		42	85
66.		1012/17		100	200
67.		1048/49		95	190
68.		1066/71		375	750
69.		1235/41		115	230
70.		1248/52		112	220
71.		382		65	130
72.		383		65	130
73.		385		185	370
74.		989/94		1100	2200
75.		1055/58		63	130
76.		1089/90		50	100
77.		1132/38		65	130
78.		1140/41		55	110
79.		1161/64		65	130
80.		1295/1300		150	300
81.		1301/05		45	90
82.		1311/18		80	160
83.		1319/22		120	240
84.		1499/1506		90	180
85.		PA 57		55	110
86.		PA 59		90	180
<hr/>					
87.	ITALIE :	1168/83 + 1188/1209 + 1211/15	**	76	155
88.	EUROPA :	année 1969 sauf Grèce, Lux., Vatican, Yougosl.		2140	800
89.	SUISSE :	656 + 798 + 817/18 + 919 + 934 + 938/42 + 968 + 971 + 991/93 ..		183	500
90.		1026/29		35	90
91.	VATICAN :	BF 2		250	625
92.	CONGO BELGE :	162/67	*	450	175
93.	JERSEY :	314/16 + 201/05 + 166 + 142/48 ..	**	179	445
94.	BELGIQUE :	465A		500	165

95.	BELGIQUE :	377/83	**	21500	9900
96.		810A		1600	650
97.		1267 A/B		1500	575
98.		Préos 601 surch. renv.		3000	1100
99.		PA 15/23A		450	190
100.	LUXEMBOURG :	300/05 s/feuillelet	ob.	1500	490
101.		398/401	**	700	320
102.		402/05		550	240
103.		410/13		850	350
104.		429/32		1000	395
105.		433/38		3750	1750
106.		449/52		1350	550
107.		461/64		1500	590
108.		484/89		1600	625
109.		500/05		1100	425
110.	ZAIRE :	1413A		5000	1750
<hr/>					
111.	BELGIQUE :	43	**	275	90
112.		71/73		750	300
113.		76		1000	450
114.		120		350	100
115.		217		900	400
116.		979/85		2100	900
117.		924/26		365	100
118.		994/95		380	150
119.		1022/23		62	20
120.		1074		350	150
121.		1125/30		180	75
122.		1133/38		700	300
123.		1147/49		250	100
124.		1176/81		650	300
125.		1205/11		220	70
126.		CF 378/82		256	70
127.		CF 383/87		510	200
128.		CF 388 A		60	20
129.		CF 389 A		185	70
130.		CF 390 A		200	75

131. BELGIQUE : CF 391 P	**	250	90
132. CF 392 BI		420	150
133. CF 392 P		260	100
134. CF 393 A		70	70
135. CF 394 A		250	75
136. CF 395 A		400	140
<hr/>			
137. BELGIQUE : 46/52	ob.	2500	700
138. 132/34		1200	300
139. 135/49		7000	1800
140. 724 B (8)	**	-	300
141. 1022/26		200	75
142. 1482/1522 (année 69)		1348	560
143. BF 6		3200	1350
144. BF 32		2250	950
145. LUXEMBOURG : 511/13		3250	1400
146. 531/33		3250	1400
147. 548/52		110	50
148. 564/69		210	100
149. 670/77 + 680/83		120	50
150. 697/715 (année 1967)		254	110
151. RUANDA-URUNDI : 196/99		300	85
152. 217/18 (8)		180	40
153. REP. CONGO : BF 13/14		500	160
154. MONACO : 664/74		38	75
155. 708/14		75	150
156. 736/51		72	150

PRIX "PRO-POST"

Le "Prix Pro-Post" sera attribué tous les deux ans à un artiste ou à une personnalité pour une carrière remarquable consacrée à la création et/ou à la littérature philatélique.

Le prix ne sera attribué qu'une seule fois à un lauréat en vie. Le "Prix Pro-Post" sera attribué pour la première fois en 1995. La remise aura lieu lors de l'exposition nationale BRUPHILA 95.